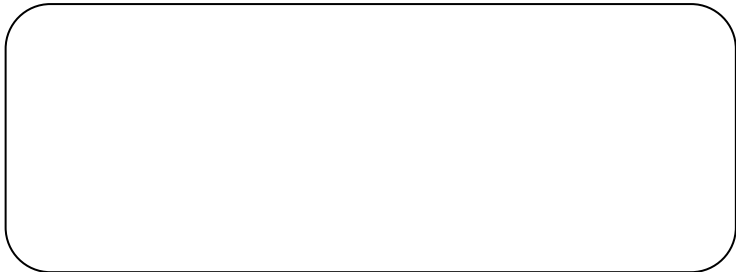




BREST métropole



Actifs

Infos n°3

Juillet 2019

Edito

Lors de notre dernier Edito, l'équipe du COS vous faisait part de sa nostalgie de fin de mandat. C'est avec plaisir qu'après les élections de Juin dernier, nous repartons ! Nouveau mandat, Nouveau CA, Nouveau Bureau repartis pour 4 ans avec une nouvelle équipe de permanentes ! Des projets, des idées plein la tête, une équipe à votre écoute...

Le COS travaille pour l'ensemble des agents de Bm et des collectivités limitrophes et leurs ayants droit. Sa mission est, conformément à ses statuts, de promouvoir et gérer l'action sociale individuelle et collective. Pour ce faire, l'équipe s'engage à améliorer l'accès à des activités de découverte et de proximité, dans le domaine social, culturel ou encore sportif.

Le COS s'engage aussi à avoir une exigence éthique, solidaire, dans le respect du développement durable et s'engage à éviter toute discrimination.

Enfin, notre ambition est de ne pas être qu'un simple distributeur de prestations, mais de proposer, soutenir des projets pour favoriser les relations sociales dans une certaine convivialité par la mise en place de commissions auxquelles participeront tous les administrateurs désireux de travailler dans l'intérêt de tous les adhérents. Le COS va continuer sa réflexion dans plusieurs domaines : renforcement des aides, attribution d'une aide à la rentrée de la 6^{ème}, rénovation du site....

Vos propositions pour faire évoluer le COS sont les bienvenues ; une enquête sera insérée dans le COS Infos de Septembre – envoi à domicile.

Pour conclure, nous vous souhaitons une belle période estivale et rendez-vous dès le Lundi 19 Août dans les locaux du COS pour la reprise...

Vos nouveaux élus au Bureau du COS

Sommaire

- Nouveaux élus au COS2
- Infos URSSAF2
- Océanopolis Abonnement 2019.....2
- *Nouveau* : Aide Rentrée Scolaire 6ème ...3
- SB29 Ligue 1 – saison 2019-20204

Le COS se rajeunit avec son nouveau logo présenté et validé lors de la dernière AG



...et prochainement « haut en couleur ».

Fermeture des bureaux du COS

Lundi 22 Juillet
au Vendredi 16 Août inclus

⇒ **Réouverture**
Lundi 19 Août à 10h

www.cos-brest.fr
code d'accès : **cos29200bmo**

Conseil d'Administration du COS suite élections du 6 Juin 2019

Composition du Bureau :

Présidente :	PELLENNEC Aline	CGT - Bm
Trésorier :	BENARDEAU Didier	CGT - Bm
Trésorier adjoint :	PICHON François	CGT - Bm
Secrétaire :	GOUBIN Valérie	CGT – RELECQ KERHUON
Secrétaire adjointe :	MANCELON Sophie	FO - Bm
Communication :	BERNARD Fabrice	FO - Bm

Autres membres du Conseil d'administration par ordre alphabétique :

BASTIEN Caroline	UNSA - Bm
CAROFF Joël	CFDT - Bm
DARCEL Julia	UNSA - Bm
GARREC Jean Philippe	FO - Bm
GRINSARD Christelle	CFDT - Bm
LE ROCH Claude	UNSA - Bm
NEDELEC Myriam	CFDT - Bm
PELLEAU Valérie	CFDT - Bm
PENGAM Hervé	CFDT - Bm
RAULT Philomène	CGT - PLOUZANE
TRUPEL Marylise	CGT - Bm
ZNAMENACE'K Carole	UNSA - Bm

Collège Retraités :

LE BIHAN Michel	CFDT
PONCHAUT Chantal	CFDT

INFO URSSAF

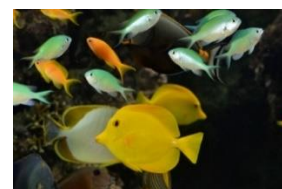
Suite à un contrôle des services de l'URSSAF en Juin dernier, nous avons constaté que :

- la prestation « **Départ à la Retraite** » n'était pas conforme à l'URSSAF. Aussi, nous sommes dans l'obligation, à notre grand regret, de l'appliquer dès ce jour (avec un maximum de 160 €) ; par contre une réflexion sera menée pour le budget 2020 afin que la baisse de cette gratification soit répercutée ailleurs (ex. médailles).
- Le « **Secours** » versé par le COS doit rester dans le cadre d'une situation exceptionnelle. Une réflexion sera donc envisagée avec l'équipe des services sociaux.

Carte d'abonnement www.oceanopolis.com

Dossier à déposer à : caisse du Pavillon Accueil d'OCEANOPOLIS

Calendrier 2019/ les mercredis suivants de 11h à 15h :
4 Septembre - 2 Octobre - 6 Novembre - 4 Décembre



Je m'abonne pour la 1^{ère} fois

Il suffit de remplir le formulaire disponible à l'accueil du COS ou sur le site du COS et de le déposer à OCEANOPOLIS selon le calendrier ci-dessus et accompagné de votre règlement.

Comment s'abonner ? :

Je me réabonne

*Présenter carte d'identité
et carte du COS*

Votre ancienne carte est rechargeable ; le formulaire n'est à remplir qu'en cas de changement de vos coordonnées. Déposez-la à OCEANOPOLIS aux dates et heures du calendrier ci-dessus accompagnée de votre règlement ;

⇒ Les cartes seront à récupérer au même accueil environ 15 jours après le dépôt.



NOUVEAU

Aide

Rentrée Scolaire 6ème



Cette aide est versée, sans conditions de ressources, aux familles ayant un enfant scolarisé et faisant sa **rentrée en 6ème au 2 Septembre 2019**. Elle permet d'aider les familles à financer les dépenses de la rentrée scolaire.

Son montant est de **50 €** sous forme d'un **chèque Cadhoc Rentrée Scolaire** à utiliser dans le réseau Cadhoc.

⇒ Consultez la liste des points de vente sur www.cheque-cadhoc.com

Conditions à remplir :

- Etre adhérent au 2 Septembre 2019 Actif ou Retraité (à jour de la cotisation 2019)
- Enfant(s) inscrit(s) au fichier du COS en tant qu'ayants droit
- Certificat de scolarité – entrée en 6ème – à fournir au COS

Scolarisation de l'enfant :

- L'enfant doit être inscrit dans un établissement ou un organisme d'enseignement public ou privé à la rentrée 2019.

Si vous pensez remplir les conditions, n'oubliez pas de déposer votre demande **pour le 30 Septembre**, dernier délai afin que le COS finalise la commande des chèques Cadhoc.

Imprimé à télécharger sur le site www.cos-brest.fr code 29200bmo/Bibliothèques de documents ou à disposition à l'Accueil du COS

Bonne
← Rentrée →
Scolaire

SB29 – Ligue 1 / Saison 2019-2020

2 places pour un même match par personne maximum
Un seul bon d'inscription par adhérent



- **STADE RENNAIS** : Sam. 14 Septembre
 - **OL** : Mercredi 25 Septembre
 - **FC METZ** : Samedi 5 Octobre
 - **DIJON FCO** : Samedi 26 Octobre
 - **PARIS SG** : Samedi 9 Novembre
 - **FC NANTES** : Samedi 23 Novembre
 - **STRASBOURG** : Merc. 4 Décembre
 - **OGC NICE** : Samedi 14 Décembre
- **AMIENS SC** : Samedi 25 Janvier
 - **BORDEAUX** : Mercredi 5 Février
 - **ASSE** : Samedi 15 Février
 - **ANGERS SCO** : Jeudi 27 Février
 - **LOSC** : Samedi 14 Mars
 - **OM** : Dimanche 5 Avril
 - **AS MONACO** : Samedi 11 Avril
 - **MONTPELLIER** : Dimanche 26 Avril
 - **NIMES** : Samedi 16 Mai

En prévision de l'afflux de demandes concernant les matchs de BREST à domicile, le COS a validé l'attribution des places par tirage au sort pour **un match dans l'année** :

Le COS procédera à un **tirage au sort – le Jeudi 29 août** - dans l'ordre des matchs. Si votre bulletin n'est pas tiré au sort pour le premier match, vous participerez au tirage du suivant et ainsi de suite.

Si vous êtes intéressé(e),
il vous est demandé
de vous inscrire pour un tirage au sort
avec le coupon ci-dessous.

Un seul bon d'inscription par adhérent
Nb de places : 2 places maximum
pour un même match par personne

Le billet à 10 €



SB29 – Ligue 1 / Saison 2019-2020

2 places pour un même match par personne maximum
Un seul bon d'inscription par adhérent



NOM de l'adhérent :	
Prénoms :	
Adresse :	
Domicile :	
Travail et/ou portable :	
Email :	
Collectivité employeur :	Service :

Le COS procédera à un **tirage au sort – le Jeudi 29 août** - dans l'ordre des matchs. Si votre bulletin n'est pas tiré au sort pour le premier match, vous participerez au tirage du suivant et ainsi de suite.

Après avoir été prévenu(e) par le COS, vous passerez retirer vos billets après règlement de **10 € par billet**.

Bulletin à retourner au COS pour le Lundi 26 Août à 12h30 / dernier délai.